



LA RÉUSSITE EST EN VOUS

+X

AGENTS TERRITORIAUX,
Profitez d'avantages exceptionnels pour
tous vos projets avec l'offre exclusive de la
Banque Populaire Aquitaine Centre
Atlantique !

Agents territoriaux, avec le partenariat entre la
Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la CASDEN, banque coopérative de la Fonction publique,
bénéficiaire du meilleur des deux banques :

INTÉGREZ UNE BANQUE COOPÉRATIVE, PORTEUSE DE VALEURS

La vocation de la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique est de stimuler le développement de l'économie locale et d'apporter à ses clients un véritable service de proximité, fait de qualité de conseil, de transparence et de clarté des engagements. Rejoignez une banque coopérative dont vous serez client et sociétaire !

ET DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE DE BIENVENUE⁽¹⁾
EN PARTENARIAT AVEC CASDEN

www.bpaca.fr/casden

- Des exclusivités pour vous souhaiter la bienvenue
- Accompagnement dans vos projets avec l'expertise et les avantages de la CASDEN
- **Le + CASDEN** : Plus vous épargnez, plus vous cumulez des points⁽²⁾, plus vous profitez de conditions de financement intéressantes⁽³⁾ pour tous vos projets (consommation ou immobiliers).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

LE + DE L'OFFRE MULTI-AVANTAGES ACEF : DES RÉDUCTIONS SUR DE NOMBREUSES ENSEIGNES PARTENAIRES⁽⁴⁾

CONTACTEZ-NOUS !

Madame Mathilde COUFFY

mathilde.couffy@bpaca.banquepopulaire.fr

Mobile : 06 63 56 04 65

Appel non surtaxé, coût selon opérateur.



Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.

(1) Pour bénéficier de cette offre, il suffit de devenir Sociétaire CASDEN et client Banque Populaire.

(2) Découvrez le programme I.23 CASDEN sur casden.fr ou sur l'application mobile CASDEN. Les points sont comptabilisés chaque fin de mois.

(3) Offre soumise à conditions, sous réserve d'acceptation de votre dossier par l'organisme prêteur, la CASDEN Banque Populaire. Pour le financement d'une opération relevant des articles L313-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées. Pour les crédits consommation, l'emprunteur dispose du délai légal de rétractation.

(4) Offre réservée aux adhérents de l'ACEF, association créée par et pour les fonctionnaires et agents de services publics.

Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07 005 628. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Code APE 6419 Z. CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 1 bis rue Jean WIENER 77420 Champs sur Marne. RCS MEAUX 784 275 778. ACEF Aquitaine Centre Atlantique, Association pour favoriser le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et des agents des services publics, régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. ACEF du Sud Ouest: Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires, régie par la Loi du 1er juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901, dont le siège social est situé 10 quai de QUEYRIES, 33 072 BORDEAUX CEDEX. Crédit photo : Shutterstock - Juillet 2020

